



Télévisions et radios

Cap vers le tout numérique

Les médias audiovisuels français basculent progressivement vers le numérique.

La télévision numérique terrestre (TNT) doit se généraliser d'ici à fin 2011 (p10 et 11). La télévision mobile personnelle (TMP) peine à trouver son modèle économique mais le gouvernement fait montre de volonté et exige des accords sur un modèle d'affaires avant fin septembre (p12 et 13). Le lancement de la radio numérique terrestre (RNT) est laborieux mais toutefois engagé : les premières stations émettront en mode numérique en France en fin d'année mais pas avant 2012 en Aquitaine (p14 et 15).

TNT, TMP, RNT : ces dossiers convergent vers des questionnements similaires. Quelle adoption de ces nouveaux médias par la population ? Quelle offre audiovisuelle demain en France ? Les acteurs locaux auront-ils les reins assez solides pour assumer les investissements liés à leur mutation numérique ? Les enjeux techniques sont lourds et balaient pour le moment les interrogations sur les contenus offerts aux auditeurs.

Une étape essentielle se joue actuellement : celle de l'attribution des « fréquences en or » libérées par l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique (p16). La répartition de ce dividende numérique soulève espoirs et craintes : élargissement des services électroniques offerts à la population mais appréhensions exprimées sur l'égalité territoriale en termes de couverture.

Dossier réalisé par Antoine Chotard et Suzanne Galy



Sommaire

- p10/11** **Télévision numérique terrestre** : des craintes de fractures entre les territoires
- p12/13** **La Télévision mobile personnelle en France** : demain ou jamais ?
- p14/15** **Radio numérique terrestre** : tirer sur la couverture pour éviter la fracture
- p16** **Dividende numérique** : des fréquences en or à redistribuer



Télévision numérique terrestre : tirer sur la couverture pour éviter la fracture !



Le 18 juin dernier, Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique a lancé dans le département de la Manche la première opération de passage à la télévision tout numérique. Le 23 juillet, la révision du schéma d'arrêt de la diffusion analogique a confirmé l'extinction progressive de la télévision analogique en Aquitaine pour le premier semestre 2011. L'échéance approchant, les craintes d'une discontinuité du service hertzien jusque là intégral se font sentir. Qu'impacte le modèle économique de la TNT sur les usages de la télévision ? Quelles évolutions de la couverture et des services attendre d'ici à l'extinction analogique ? Eléments de réponses.

De quoi parle-t-on ?

DÉFINITION

La TNT est une technologie de diffusion des signaux numériques télévisuels par les ondes électromagnétiques hertziennes. Contrairement à la télévision analogique, une seule fréquence hertzienne transporte le signal numérique compressé de plusieurs chaînes dans un même flux (technique du multiplexage de programmes).

BÉNÉFICES

Ce gain de place sur les fréquences UHF de la bande hertzienne (voir p16) permet une diminution des coûts de diffusion, une multiplication du nombre de chaînes et de multiplexes. Cette technologie permet de bénéficier d'images et d'un son plus fins que ceux de l'analogique. Le multiplexage permet d'intégrer des données associées telles que sous-titrage et services interactifs.

Enjeux techniques

STANDARDS DE COMPRESSION

Avec la norme DVB-T, les programmes sont compressés sous MPEG2 pour les chaînes gratuites en définition standard (SD) tandis que le MPEG4 est adopté pour les chaînes payantes et/ou en haute définition (HD).

MULTIPLEXES ET CHAÎNES

Le multiplexe, ou opérateur de multiplexe, est une entité chargée de conclure des contrats de diffusion pour le compte des chaînes TNT se partageant une même fréquence. Il existe à l'heure actuelle 6 réseaux de multiplexes (R1 à R6) comprenant 18 chaînes gratuites et 9 payantes privées. Le R1 comprend la chaîne locale ou le décrochage France3 local. La loi prévoit une affectation de la majorité des fréquences libérées de la bande UHF aux services audiovisuels, rendant possible la diffusion de 6 fois plus de chaînes (notamment locales).

COUVERTURE

La réception s'effectue à partir d'un réseau d'émetteurs dont le déploiement total devra, fin 2011, atteindre 95 % de la population métropolitaine avec un seuil minimal de 91% par département. En août dernier, le taux de couverture dé-

passait 88 % sur plus de 450 sites émetteurs. Problème : une chaîne nationale diffusée auprès de 99% de la population, voit ce chiffre abaissé de 5 à 8 % selon les prévisions (1,5 millions d'auditeurs en moins).

Avant diffusion hertzienne des pylônes-émetteurs vers les usagers, un multiplexe de programmes voyage par voie satellite mais aussi par fibre optique. Son déploiement est primordial pour le développement d'un service télévisuel haute définition.

Nota Bene : *Comment garantir la continuité de réception des chaînes transfrontalières (lire les encadrés) ?*

BASCULEMENT

Une campagne nationale associera le téléspectateur au processus de basculement de l'analogique vers le numérique. Un GIP a été créé spécialement pour cela : France Télévision Numérique. Un préavis d'extinction local permettra aux foyers de prendre leurs dispositions pour éviter une réception interrompue. L'Etat a promis de financer, avec 40 millions d'euros supplémentaires, l'équipement des foyers modestes ou hors couverture hertzienne (soit 277 millions de fonds d'aide TNT essentiellement injectés via le GIP).

Enjeux économiques

CONCURRENCE ET MARCHÉ

Les parts de marchés de TDF – TéléDiffusion de France, le diffuseur historique - lui confèrent un quasi monopole national sur la TNT (95% des fréquences). Mais selon TDF, les tarifs moyens de diffusion de la TNT restent parmi les plus bas d'Europe. Ceci induit un faible développement de la concurrence sur les infrastructures. La pré-orientation des antennes vers les émetteurs TDF conforte ce phénomène dès lors que la diffusion analogique perdure. TDF a également racheté 2 diffuseurs alternatifs.

ÉTAT ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le dossier de la TNT est écartelé entre l'Élysée, le Secrétariat d'État de NKM, le Comité stratégique du numérique et la Direction du développement des médias du Ministère de la Culture. Cet été, le CSA a avoué qu'il faudrait finalement choisir entre un déploiement de 11 multiplexes ou une couverture à 95 %, les deux n'étant pas tenables à l'horizon 2011 : il n'a pas obtenu toutes les fréquences souhaitées car l'attribution des fréquences de la télévision est gratuite et donc plus convoitée. Les collectivités territoriales craignent de nouvelles sollicitations sur l'aménagement numérique des territoires dès 2010/2011 : suite à la révision du schéma, un article de la loi relative à la liberté de communication leur propose de demander au CSA la ressource radioélectrique nécessaire pour étendre la couverture de la TNT.

COÛTS

Les doubles coûts de diffusion analogique et numérique restent pour les chaînes locales le principal poste de dépenses et induisent un investissement plus limité sur les contenus.

RESSOURCES UTILES :

Le dossier TNT de la délégation TIC du Conseil régional d'Aquitaine : <http://bit.ly/2hJWmy>

L'essentiel des décisions du CSA : <http://bit.ly/JVHx2>

France Télé Numérique, GIP pour l'information des téléspectateurs : <http://bit.ly/HU52t>

Côte basque et sud des Landes

TVPi depuis un mois sur la TNT

Après TV7 Bordeaux, 1ère chaîne locale d'Aquitaine à émettre sur la TNT, c'est au tour de TVPi d'émettre sur le canal 20 depuis l'émetteur de la Rhune (Bayonne). Sa diffusion a débuté fin juillet dernier. Portée par un entrepreneur aquitain, Michel Lamarque, TVPi est désormais soutenue par Atlantel, filiale multimédia du groupe Sud-Ouest, à hauteur de 40%, pour « *un budget qui devrait doubler en quelques années et atteindre le million d'euros* », précise Michel Lamarque. Lancée en 2000 sur internet puis retransmise en hertzien analogique et par le réseau câblé de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz, la chaîne voit passer sa couverture de population de 200 000 à 500 000 personnes sur « *une large bande littorale remontant jusqu'au Marensin, cou-*

En Aquitaine

74 émetteurs TNT prévus d'ici à 2011

La télévision analogique en Aquitaine s'éteindra dans le courant du premier semestre 2011. 20 émetteurs pour la TNT ont déjà été mis en service à ce jour dans la région : 9 en Lot-et-Garonne, 7 en Dordogne, 3 en Gironde, 1 en Pyrénées-Atlantiques et zéro dans les Landes. D'ici à 2011, 54 sites complémentaires devront être mis en service selon le CSA : 28 en Dordogne, 17 en Pyrénées-Atlantiques, 4 en Gironde et Landes, 1 en Lot-et-Garonne. A noter qu'en Aquitaine, TDF (en quasi monopole pour la diffusion de la TNT au niveau national) côtoie des diffuseurs alternatifs : Towercast en Lot-et-Garonne et CNH-groupe Canal+ en Gironde. Plus généralement, les régions manquent d'une lisibilité fine de la couverture TNT de leur population.

En Aquitaine, en mars 2009, 49% de la population déclarent être équipés pour recevoir la TNT comme le dévoile le *Diagnostic 2009 de l'Aquitaine numérique* (cf. page 21). Un chiffre supérieur aux estimations nationales du CSA (38,5%).

Télévisions locales

Depuis 2008, TV7 Bordeaux est diffusée depuis 3 émetteurs en Gironde. Sa diffusion s'étend ainsi sur une quasi-totalité du département. Une 2nde chaîne locale émet depuis cet été en TNT : TVPi, (encadré ci-dessous). Desservie par l'émetteur du Pic du Midi, l'agglomération de Pau est suspendue à une clarification du réseau secondaire à déployer. Un appel à candidature du CSA permettra de clarifier le service de télévision locale.

Arrêté du 23 juillet 2009 portant approbation de la révision du schéma national d'arrêt de la diffusion analogique et de basculement vers le numérique :

<http://bit.ly/QzFP9>

vrant la Chalosse et le Sud des Landes ». Le simulcast (diffusion assurée tant en analogique qu'en numérique) impose à TVPi un double coût de diffusion jusqu'à l'extinction de l'analogique : 300 000 euros par an.

La même ligne avec plus d'euskara

La chaîne conserve sa ligne éditoriale : divertissement local, pas de news, financement exclusif sur la publicité et les partenariats payants. Elle gonfle ses programmes, passant de 1 à 2 heures par jour. Avec la chaîne basque locale Kanal Duda, TVPi a rejoint le consortium d'échange de programmes basques « Hamaika » et prévoit « *d'assurer aux usagers de la chaîne une continuité de service transfrontalières* ». Ce que la seule TNT ne permettra plus après extinction de l'analogique.

<http://www.tvpi.fr/>



La Télévision mobile personnelle en France : demain ou jamais ?

La Télévision Mobile Personnelle (ou TMP) reste plus que jamais tenue à un avenir incertain. Initialement prévu pour début 2009, son lancement divise les acteurs en présence sur le choix d'un modèle d'affaires. Des accords sur la partition à jouer pourraient être proposés au gouvernement fin septembre. Que change ce nouveau mode de diffusion de la télévision ? Serons-nous tous égaux devant l'accès à la TMP ? Pour quels bénéficiaires, quels contenus et à quel coût ? Les télévisions locales y auront-elles leur place ? Voici des éclairages sur le serpent de mer de l'économie numérique française.



De quoi parle-t-on ?

DÉFINITION

L'expression « Télévision mobile personnelle » (TMP) désigne la diffusion de programmes télévisuels en mode numérique sur des terminaux mobiles (téléphones, terminaux multimédia).

Par opposition à la télévision mobile « unicast », streammée d'un émetteur vers un seul utilisateur sur les réseaux 3G, la TMP, aussi appelée télévision mobile « broadcast », permet la transmission d'un même programme à partir d'un seul émetteur vers plusieurs récepteurs par voie terrestre hertzienne (bande UHF à 700 MHz) voire satellite (bande S de 2GHz).

BÉNÉFICES

Vous aurez la possibilité de regarder la télévision lors de vos déplacements et par exemple de finir le visionnage d'un programme commencé sur un récepteur fixe.

La TMP offre des programmes en haute définition, et ce même si le nombre d'utilisateurs explose, alors que la TV unicast nécessite d'autant plus de bande passante qu'il y a d'utilisateurs sur les réseaux 3G. Exemple : si la moitié des usagers des réseaux 3G regardaient 5 minutes par jour la télévision, il ne resterait plus assez de bande passante pour les appels vocaux.

En Aquitaine

Quelques expérimentations mais encore rien de concret

Selon le CSA, le multiplex M7 dédié à la TMP broadcast terrestre devrait couvrir dans un premier temps les agglomérations d'Agen, Arcachon, Bayonne et Bordeaux. Mais le calendrier de lancement de la TMP reste soumis au choix, négocié actuellement, d'un modèle économique. En attendant, quelques acteurs procèdent à des expérimentations :

En janvier 2008, Alcatel Lucent en partenariat avec SFR a présenté à Pau des résultats encourageants pour le recours au DVB-SH, standard qui a la faveur des acteurs de la TMP, lors d'une expérimentation alors unique dans le monde. Audemat, société de solution de broadcast basée à Mérignac, a annoncé en février 2008 pour Alcatel une solution d'évaluation du signal DVB-SH. En juin 2008, la chaîne bordelaise TV7 Bordeaux, en partenariat avec TDF (TéléDiffusion de France), a procédé à une démonstration de télévision mobile personnelle, à l'occasion de la manifestation « Bordeaux fête le vin ».

Enjeux techniques

INFRASTRUCTURES

Il est nécessaire de développer des émetteurs spécifiques, autres que ceux de la TNT (DVB-T). Selon l'Autorité de la concurrence, la TMP broadcast nécessite un maillage du réseau plus étroit, intermédiaire entre le réseau TNT et le réseau GSM.

STANDARDS

Les acteurs en présence n'ont pas encore arrêté leur choix même si la préférence va au DVB-SH, technologie hybride utilisant l'unicast (réseaux 3G) et le broadcast via des infrastructures terrestres et le satellite. Ce standard devrait permettre d'importantes économies de déploiement terrestre et une meilleure connexion intérieure/extérieure, sans discontinuité de services lors du changement de réseau. L'arrêté « signal » imposant le DVB-H (digital vi-

deo broadcast -handled) pourrait être modifié.

MULTIPLEX

Le multiplex M7 dédié à la TMP broadcast terrestre proposera 15 à 17 canaux TV. L'attribution des fréquences sur ce multiplex concerne 13 chaînes privées, retenues le 27 mai 2008 par le CSA, et 3 publiques.

RESSOURCE

Face à l'enlisement des concertations sur la TMP, le CSA a posé un ultimatum aux chaînes sélectionnées pour qu'elles signent leur convention afin de précipiter le préaccord recherché entre opérateurs, diffuseurs, chaînes et Etat. Si rien n'aboutit avant le 30 septembre, les fréquences assignées à la TMP pourraient finalement être attribuées à d'autres candidats ou servir une autre technologie.

Enjeux éditoriaux et d'usages



COUVERTURE

L'engagement public fixe le taux de couverture à 30% de la population sur 3 ans post lancement et 60 % sur 6 ans. A l'échelle européenne, l'option DVB-SH gagne du terrain sur le DVB-H et le DMB. Cette solution hybride (multicast) permet d'envisager une division par deux des coûts des réseaux « broadcast » terrestres par une couverture plus rapide des espaces ruraux en unicast ou satellite.

Le multicast pourrait permettre soit plus de chaînes, soit un élargissement du spectre de diffusion et donc une meilleure couverture.

CHAÎNES ET TELEVISIONS LOCALES

Lors de la sélection des 16 canaux de la TMP, les chaînes préexistantes ont été privilégiées mais un canal partagé est prévu par l'Etat pour les candidats malheureux à l'obtention de fréquences par le CSA. Il devra permettre la diffusion de contenus spécifiquement conçus pour la TMP (que l'Etat souhaite à 30% des contenus globaux) tandis que les opérateurs de la téléphonie privilégient plutôt la continuité

de services de programmes proposés sur poste fixe.

Nota Bene : *L'élaboration de contenus spécifiques questionne la place des télévisions locales sur la TMP : comment assumer les coûts de production de ces contenus alors qu'elles ont déjà du mal à adopter un modèle économique durable et doivent assumer un double coût de diffusion analogique et numérique (TNT) ?*

ADOPTION

Selon plusieurs sondages, la TMP ne semble pas être une priorité pour les Français malgré le succès affiché par les opérateurs des premières offres unicast.

Les inquiétudes sont nombreuses qu'en à l'autonomie des appareils

Les retours d'expériences usagers prouvent que l'usage à la maison reste le plus plébiscité devant les temps de trajets. Il s'agit davantage d'une pratique individuelle que de mobilité.

Enjeux économiques

Nota Bene : *La TMP constitue une opportunité de marché considérable mais ses revenus restent incertains. Seuls les déploiements massifs coréens et japonais permettent d'entrevoir son potentiel économique. La France, si elle parvenait à trouver son modèle, pourrait devenir un référent européen aux compétences exportables.*

MARKETING ET COMMERCE

Les Français devront se doter d'un téléphone ou terminal équipé d'une puce compatible avec le standard choisi. L'Etat veut obliger les opérateurs à vendre des modèles équipés.

La TMP permettrait aux chaînes de télévision de se réapproprier une part d'audience et de créer des ouvertures pour les publicitaires (un marché publicitaire estimé à 50 millions d'euros).

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Le déploiement de la TMP broadcast comporte un surcoût pour les opérateurs finançant déjà les réseaux de diffusion unicast. Le financement global du réseau est estimé à 50 millions d'euros sur 2 ans pour une couverture d'un tiers de la population.

Les diffuseurs et les chaînes prônent la gratuité de service (un financement par la publicité) tandis que les opérateurs préfèrent l'abonnement (marché estimé à près de 5 milliards d'euros dans le monde en 2011, dont 42% en Europe).

Pour Canal+, le déploiement du réseau TMP « doit être synchronisé avec l'arrêt de la diffusion de la TV analogique, afin d'éviter des réaménagements de fréquence coûteux ». Cela reporterait le lancement à 2011. Un second appel à candidatures est prévu. Mais la disponibilité des fréquences est en partie conditionnée par l'extinction de la diffusion analogique.

Modèles économiques

Le médiateur Cyril Viguier, missionné sur la TMP, a présenté au gouvernement dans son rapport de juillet 2009 deux scénarios pour sortir de l'impasse :

- Création d'un opérateur de multiplex en poussant les opérateurs de téléphonie mobile à s'accorder. Cette solution a la préférence du médiateur mais semble inenvisageable dans le contexte économique actuel. De plus, les opérateurs qui ne veulent pas financer seuls ne trouvent guère d'intérêt à déporter les contenus de leurs réseaux 3G qui ne sont pas encore saturés.
- Création d'une « société ad hoc de financement du réseau » constituée « des éditeurs, des diffuseurs, voire des opérateurs de télécommunications mobiles ». Une solution intermédiaire de repli permettant 15% de couverture en

2 ans. L'Etat se verrait obligé de mettre la main à la pâte, un risque politique. Le diffuseur TDF, prêt dans ce cadre à financer le réseau et à prendre en charge 25% des coûts de diffusion, connaît une délicate situation financière récente compromettant le financement d'un réseau même temporaire.

Le gouvernement remettra au Parlement son rapport définitif sur le déploiement de la TMP le 30 septembre afin d'évaluer la procédure en cours.

RESSOURCES UTILES :

Développement de la TMP, rapport du médiateur Cyril Viguier à la Secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique, juillet 2009 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000316/>
Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) <http://www.csa.fr/>

Radio numérique terrestre en Aquitaine : pas avant 2012 ?

La complexité du dossier a retardé le calendrier national de lancement prévu par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel). La radio numérique terrestre (RNT) sera lancée à Marseille, Nice et Paris en décembre mais pas avant février 2012 en Aquitaine et jusqu'en 2013 pour le reste de la France. L'appel à candidature pour le déploiement de la RNT, programmé dans notre région en novembre 2010, permettra d'attribuer des fréquences pour 10 ans. Les radios (ou opérateurs) préparent leur mutation au risque de rater le coche. Comment évoluera l'offre radiophonique ? L'auditeur adoptera-t-il la radio numérique ? Les radios locales et ou associatives, majoritaires sur le territoire aquitain, pourront-elles faire face à ces mutations ? Le point sur ce dossier.



De quoi parle-t-on ?

DÉFINITION

La Radio numérique terrestre (RNT) est la diffusion hertzienne terrestre de programmes radiophoniques en mode numérique.

BÉNÉFICES

« Une meilleure qualité de son, le développement de l'offre radiophonique sur l'ensemble du territoire (une fréquence permet de diffuser environ 8 à 12 radios au lieu d'1 en analogique, ndr), l'inscription de données associées, (qui) sont autant d'atouts pour les radios que de progrès pour les auditeurs », déclare Michel Boyon, président du CSA.

CALENDRIER DU DOSSIER

Un premier appel à candidature national pourrait être lancé en fin d'année 2009 par le CSA pour une diffusion des ra-

dios nationales en 2011, également en Aquitaine. Les radios des autres catégories (locales par exemple), devront attendre l'appel à candidatures de novembre 2010 pour diffusion entre 2011 et 2013. Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction des réponses à la consultation publique sur la planification nationale des fréquences de la radio numérique rendues au CSA le 31 juillet.

DESCRIPTION

Vous écouterez (et regarderez !) vos programmes radio sur un récepteur numérique équipé d'un écran LCD accueillant les « données associées » : pochettes de disque, photos, logos, publicités, quizz, météo, trafic routier, etc.

Nota Bene : La date d'extinction de la diffusion analogique sur la bande FM n'a pas encore été programmée.

Enjeux techniques

BANDES DE FRÉQUENCES

La RNT pourrait être diffusée sur trois bandes de fréquences : celles inférieures à 30 MHz (ondes courtes, moyennes et longues) ; la bande 3 VHF qui garantit un minimum de 6 fréquences en chaque point du territoire ; la bande L pour des couvertures localisées, spécifiques ou temporaires : « spot » rural ou urbain, tunnel, axe routier, stade, train. Le nombre de fréquences disponibles sera déterminé à l'occasion d'une planification nationale sur la ressource disponible.

STANDARDS

Le gouvernement a retenu la norme DRM pour les bandes aujourd'hui utilisées en modulation d'amplitude (ondes courtes, moyennes et longues) et la norme de diffusion T-DMB pour les bandes 3 et L. Problème : cette dernière norme n'est pas celle adoptée par nos voisins européens... Les opérateurs (radios) espèrent que les industriels construiront des récepteurs supportant toutes les normes existantes.

MULTIPEXE

Les opérateurs doivent se regrouper sur des multiplexes

(1 multiplexe = 9 opérateurs), unités de commande centrale assistées par ordinateur où se rejoignent les différents programmes en provenance des studios de radio ou de production de données. Le multiplexeur réunit ces programmes en un flux de données avant de les transmettre, via une société de diffusion, aux différents émetteurs (sous forme de bouquet numérique).

En Aquitaine

Plus de 80 radios en lice

Suite à l'appel à candidature prévu par le CSA en novembre 2010, la radio numérique terrestre pourrait démarrer en Aquitaine à partir de février 2012.

81 radios sont actuellement autorisées à émettre en mode analogique, dont 40 radios de catégorie A (locales et/ou associatives). Toutes ces radios ont « droit de priorité » pour l'obtention de fréquences pour la radio numérique.

Enjeux économiques

COMMERCE

Les 98,3 % des foyers français équipés d'un récepteur de radio devront s'équiper d'un nouveau récepteur numérique (portable ou de salon, autoradio, radioréveil, etc.) d'un coût supplémentaire estimé à 50€ par rapport à un poste de radio traditionnel.

PUBLICITÉ

La multiplication des fréquences et la création de nouvelles radios engendrera-t-elle une croissance et/ou un éparpillement des revenus publicitaires ?

MARCHÉ

Entrée de nouveaux opérateurs (RTL/l'équipe, TF1 par exemple) et intermédiaires (les opérateurs de multiplexe : structures juridiques qui seront attributaires des fréquences et, à ce titre, chargées de faire assurer les opérations techniques nécessaires à la transmission et à la diffusion des programmes).

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Emplois créés, équipements radiophoniques numériques, location du multiplexe et services liés, location de serveurs pour héberger les données associées, surcoûts liés à une double diffusion numérique et analogique, etc.

Nota Bene : *A titre d'exemple, la Clé des Ondes, radio associative de Bordeaux, estime l'investissement de son passage au numérique à 30 000 euros et un coût de fonctionnement de 1200 euros par mois minimum.*

Au plan national, le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) n'a pas annoncé de dispositif de soutien spécifique. En revanche, une mission d'étude a été créée fin juin afin d'étudier comment aider les éditeurs à passer au numérique.

Enjeux éditoriaux

ADOPTION

Quel sera l'accueil réservé par le public à une radio équipée d'un écran diffusant de l'image ? Ces données associées ne risquent-elles pas de délégitimer les radios qui n'auraient pas les moyens de financer ces nouveaux contenus ?

MULTIPLICATION DES RADIOS = thématization des antennes pour un plus grand ciblage de l'audience (par sexe, par âge, par genre musical, par thème, etc.). Enrichissement ou appauvrissement de l'offre radiophonique ?

PAS OU PEU DE CRÉATION DE NOUVELLES RADIOS LOCALES

Isolement des radios associatives/locales existantes au détriment des « gros opérateurs » (réseaux de type Lagardère Active, NRJ, RTL, Littoral AM)

Ils préparent leur mutation

Radioblagon, candidate motivée



Installée à Lanton, en Gironde, Radioblagon est une radio musicale en ligne portée par une SARL : Radioblagon numérique. Elle affiche 300 000 connexions par mois et se prépare, motivée, à prendre le virage de la radio numérique

terrestre. Si son dossier est retenu par le CSA lors de l'appel à candidature de novembre 2010, elle fera partie des nouvelles radios locales créées dans le paysage radiophonique aquitain. La structure avait déposé un dossier de candidature pour la RNT lors de l'appel lancé par le CSA en mars 2008. Il avait été jugé recevable mais l'appel et aujourd'hui obsolète. « Pour l'heure, la radio numérique soulève beaucoup de questions sans réponse : quelle audience peut-on espérer alors que les récepteurs n'existent pas vraiment sur le marché ou alors à des prix élevés ? Comment sera organisée la ressource en fréquences ? Combien coûtera la location du multiplexe ? Quelle sera la portée d'émission d'un multiplexe ? Comment les radios associatives locales vont-elles résister à ces changements ? », s'interroge Olivier Vedel, président de Radioblagon.

L'enjeu des données associées

Olivier Vedel dit consentir un investissement important, mais progressif, pour diffuser ses programmes sur la RNT : « Etant une radio en ligne, nous disposons dès maintenant des capacités techniques et humaines pour démarrer la radio numérique : audio numérique de haute qualité, base de données d'images synchronisée sur l'audio, titrage des chansons, location de serveurs à Paris pour héberger ces données associées et studio de montage. En revanche, comme les autres, nous ne maîtriserons plus notre diffusion car nous devons faire appel à des opérateurs de multiplexe. Nous sommes en négociation avec d'autres radios locales pour se regrouper sur ces multiplexe. Les coûts sont d'environ 15 000 euros par an et par site », souligne Olivier Vedel. « L'investissement le plus lourd sera le salaire de la personne qui s'occupera des données associées à l'audio. La vraie mutation liée à la radio numérique se joue sur ce terrain », conclut-il.

<http://www.radioblagon.com>

RESSOURCES UTILES :

Comité technique radiophonique de Bordeaux (CSA) :

nathalie.richard@csa.fr

(Zone de ressort : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)

Fédération aquitaine des radios libres : courrier@farl.net

Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) : fser@pm.gouv.fr





Dividende numérique : des fréquences en or à redistribuer

Avec l'arrêt de la télévision analogique en 2011, une précieuse portion du spectre hertzien va redevenir disponible. C'est ce que l'on nomme le « dividende numérique ». Au-delà des enjeux liés à l'avenir de la radio et de la télévision, que ce dossier tente de décrypter, l'utilisation de cette ressource rare aura un impact sur le développement des territoires, la compétitivité des entreprises, les modes de communication. Le sujet est politique et mobilise certains élus qui craignent, dans la réaffectation du dividende numérique, une aggravation de la fracture numérique.

La loi du 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur (<http://bit.ly/yCDAN>), le développement de la télévision numérique terrestre, a ouvert le débat sur le dividende numérique, ces fréquences en or libérées par l'extinction de la télévision analogique. Annoncée pour fin novembre 2011 (1er semestre 2011 en Aquitaine) – sous réserve des engagements internationaux de la France afin d'éviter les brouillages avec les pays voisins - cette coupure permettra en effet d'optimiser les fréquences hertziennes de la bande UHF (schéma ci-dessous) qui présentent la meilleure propagation spectrale, donc la meilleure couverture.

L'enjeu majeur de la réallocation de ces fréquences est de réviser le partage des ressources en fréquences entre des services numériques terrestres audiovisuels et de nouveaux services de communication électronique. On comprend qu'aucun territoire ne souhaite rester au bord du chemin.

La compression numérique libère de l'espace

Pour simplifier la technique, disons que la compression numérique permet, avec une même fréquence, de proposer respectivement 6 à 9 fois plus de chaînes en définition standard ou de stations de radio. Dans un premier temps, cette partie du spectre profitera au nouveaux canaux et techno-

logies numériques : télévision numérique terrestre en haute définition, radio numérique terrestre et télévision mobile personnelle (TMP) libérant le spectateur de l'immobilité (lire les pages précédentes).

Usages en mobilité

Autre facteur déterminant, la déferlante d'usage des terminaux mobiles ne pourra continuer à croître que si les usagers peuvent accéder à ces services en extérieur mais aussi à l'intérieur de leur domicile, dans les lieux et moyens de transports qu'ils fréquentent, en milieu rural comme en ville. Là encore, la perspective d'une aggravation de la fracture numérique entre les territoires mobilise certains élus. Mais pas seulement : la qualité de transmission de cette bande UHF attire les convoitises des opérateurs de la téléphonie qui paient fort cher à l'Etat l'attribution des bandes de fréquences plus élevées mais à la transmission de moindre qualité vers les cellulaires. Les réseaux mobiles à très haut débit (4G, LTE) auront ainsi besoin d'accéder aux bandes basses UHF pour optimiser les radiocommunications « dans les murs » et couvrir des zones à faible densité de réseaux pour un coût adapté. Le déploiement réussi de la TMP en sera fortement tributaire.



Prospective

Et si toute la télé migrerait vers internet ?

La redistribution du dividende numérique entraîne une vraie révolution de la chaîne des services et des comportements actuels. Selon l'IDATE (centres d'études et de conseil sur les telecoms et internet), il s'agit là d'une phase de transition et la vraie révolution proviendra de la migration TV au tout internet à l'horizon 2020.

L'ensemble des conditions requises semblent déjà réunies : consommation d'images non « live » sur le web (catch up TV, réseaux sociaux, VOD), solutions techniques d'accès au web sur le téléviseur ou contribuant à l'explosion du

nomadisme, débits conférant une haute qualité d'image et de son. Structurellement, les déterminants sont la convergence des stratégies des nouveaux entrants de l'audiovisuel que sont les fournisseurs d'accès internet et opérateurs de téléphonie mobile, la crise conjoncturelle qui pousse les annonceurs à préférer le marketing direct pour sauvegarder leurs investissements ainsi que la phase transitoire de mutation numérique qui, en augmentant le nombre de canaux, risque de disperser l'audience, d'éroder la valeur et donc de faire baisser les prix sur les réseaux des opérateurs audiovisuels historiques.

TV 2020, la migration Internet, IDATE Consulting and Research, juin 2009 : <http://bit.ly/13QNHw>